## **ASIYE**

Association Scolaire Intercommunale Yvonand et Environs
COMITE DE DIRECTION

## DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIYE SEANCE DU 11 MAI 2023 PRESIDENCE DE M. YVAN DÉBIEUX

Le Comité de direction porte à la connaissance des électeurs et électrices que le Conseil intercommunal a :

- Adopté l'O.J. de la séance.
- Adopté le PV du C.I. du 09.11.2022.
- 3. Entendu les communications du Président du Conseil intercommunal.
- Assermenté, par la voix de son Président :
  - Mme Peri HANDSCHIN, domiciliée à Villars-Epeney, déléguée du Conseil intercommunal de l'ASIYE (délégation variable);
  - •M. Loris PERRINJAQUET, domicilié à Yvonand, délégué du Conseil intercommunal de l'ASIYE (délégation variable) ;
  - •M. Isidro CALVET, domicilié à Yvonand, délégué suppléant du Conseil intercommunal de l'ASIYE (délégation variable) ;
- Entendu le rapport du Comité de direction.
- 6. Entendu le rapport du Président du Conseil d'Etablissement.
- 7. Accepté le préavis 2023/01 : Comptes 2022.
- 8. Reconduit M. Yvan DEBIEUX, domicilié à Pomy, en qualité de Président du Conseil intercommunal, ceci jusqu'au 30.06.2024.
- Elu M. Fabrice TANNER, domicilié à Cronay, en qualité de Vice-Président du Conseil intercommunal, ceci jusqu'au 30 juin 2024.
- 10. Reconduit Mme Katia GENDROZ, de Cuarny en qualité de scrutatrice du Conseil intercommunal, jusqu'au 30.06.2024.

Elu Mme Nicole BACHMANN, d'Yvonand en qualité de scrutatrice du Conseil intercommunal, jusqu'au 30.06.2024.

Reconduit M. Philippe MOSER, d'Yvonand en qualité de scrutateur suppléant du Conseil intercommunal, jusqu'au 30.06.2024.

Elu M. Guy-Cyrille JAQUIER, de Chêne-Pâquier en qualité de scrutateur suppléant du Conseil intercommunal, jusqu'au 30.06.2024.

- 11. Elu, pour la période du 01.07.2023 au 30.06.2024 :
  - a) en qualité de membres de la Commission de gestion : M. Jérôme GOTTRAUX, de Chavannes-le-Chêne, Président, Mmes et MM Peri HANDSCHIN, de Villars-Epeney, Julie

- SCHÜPBACH, de Démoret, Tania MANTEGAZZI, de Molondin, Mathieu RICHARD de Rovray et Antoine HALDEMANN de Chêne-Pâquier;
- b) en qualité de membres suppléants de la Commission de gestion : M. Jérémie CARTIER de Cuarny et Mme Sandra DUCHAMPS de Pomy.
- M. Philippe MOSER, d'Yvonand et Mme Françoise CASTELIER, de Cronay sont réputés sortants.
- 12. Entendu une information donnée par le Président du C.D. de l'ASIYE concernant les constructions.
- 13. Entendu une proposition de M. le Délégué Antoine HALDEMANN, de Chêne-Pâquier, concernant les constructions.

Entendu une information concernant le nouveau mail du secrétariat de l'ASIYE (secretariat@asiye.ch).

Conformément à la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) en ce qui concerne le référendum en matière intercommunale, <u>le préavis 2023/01, figurant sous point 7 cidessus, ne peut pas faire l'objet d'une demande de référendum (art. 107, chif.2, lettre e).</u>

Aucun autre point à l'O.J. de cette séance n'est soumis à référendum.

## AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président/:

M. SCHNORF

La Secrétaire :

J. CACHIN